

## MESSAGE RELATIF A UNE EXTENSION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET LA DEFENSE INCENDIE DU BÂTIMENT PLEXUS DU GROUPE E A LA ROUTE DE MORAT

---

Avec la construction du nouveau siège administratif du Groupe e à la route de Morat à Granges-Paccot, une extension du réseau d'eau d'alimentation et de défense incendie s'avère nécessaire. Vu la grandeur du bâtiment et l'importante installation en rapport à la défense incendie, il est indispensable d'effectuer un bouclage de notre réseau d'eau afin d'améliorer les caractéristiques hydrauliques de ce secteur.

Pour ce faire, une étude a été confiée au bureau CSD Ingénieurs Conseils SA établi à Granges-Paccot. Le projet prévoit la réalisation quasi complète d'un bouclage en fonte d'un diamètre de 150 mm autour du futur siège ainsi que le renouvellement de la traversée sous la route de Morat à la hauteur de la station d'essence Waldburger. L'installation de 5 nouvelles bornes hydrantes ainsi que le renouvellement, si nécessaire, de celle située devant l'école du Lavapesson sont prévues.

Dans un premier temps, lors de la construction de la route du Vieux-Moulin (entre la route du Lavapesson et la route de Morat), la conduite de transport en fonte de 200 mm a dû être déplacée car le tracé initial de la route avait changé. La nouvelle conduite a dès lors été installée sous le nouveau tracé de la route. Depuis la prise sur cette conduite de 200 mm, le Groupe e prend à sa charge la conduite d'alimentation privée de son bâtiment, ainsi que celle qui rejoint la route de Chantemerle sur une distance de 190 mètres (voir tracé de couleur orange sur le plan CSD modifié le 02.02.2010).

Etant donné les importants travaux en cours sur la route de Morat, nous avons saisi l'occasion pour effectuer une traversée en forage dirigé avec une conduite en PE de 150 mm, de la station d'essence en direction de la route de Chantemerle. Il y a lieu de préciser qu'une toute vieille conduite en éternit, dont le diamètre de 100 mm s'avère insuffisant pour l'importance de la défense incendie du bâtiment Plexus, se trouvait à cet endroit.

Ainsi qu'il en résulte du plan établi, cette nouvelle conduite rejoindra celle qui traverse la route de Chantemerle à la hauteur de la maison appartenant anciennement à M. Roger Devaud. De ce point, il est prévu de longer la route du Lavapesson, à côté de l'école et de regagner la route du Vieux-Moulin.

### *Subventions*

Une demande de subvention pour un bouclage total d'une longueur de 460 mètres de conduite ainsi que pour la pose de 5 nouvelles bornes d'hydrantes a été adressée à l'ECAB. Par la suite, un décompte en bonne et due forme sera établi par le bureau CSD pour définir la part de cette subvention allouée au Groupe e.

### *La proposition du Conseil communal*

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 380'000.- pour l'extension du réseau d'approvisionnement en eau à la route de Morat. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement dans les fonds propres de la commune ainsi que par les taxes de raccordement.

Au nom du Conseil communal :

Le secrétaire adjoint :

G. Cantin



Le syndic :

R. Schneuwly